

Délibération du Comité

Assemblée générale du 20 juin 2024

Date de convocation : 13 juin 2024

Date d'affichage : 13 juin 2024

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	83
	Présents	75		Contre	0
	Pouvoirs	8		Abstention	0
	Votants	83		Total	83

Objet : Budget supplémentaire 2024 de la Régie « Côte d'Or Chaleur »

Pascal Grappin, rapporteur, présente aux membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2024 pour le budget annexe de la Régie « Côte d'Or Chaleur » qui s'établit de la façon suivante :

	EXPLOITATION	
	DEPENSES	RECETTES
BS	13 700.00	2 500.00

RESULTAT EXPLOITATION 2023	0	46 448.25
-------------------------------	---	-----------

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
---	---

TOTAL	13 700.00	48 948.25
-------	-----------	-----------

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0.00	0.00

RESTES A REALISER	0.00	0.00
-------------------	------	------

110 843.31	RESULTAT INVESTISSEMENT 2023	001
------------	------------------------------	-----

-	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
---	--	-----

TOTAL	0.00	110 848.31
-------	------	------------

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Exploitation	Investissement	Total
Recettes	48 948.25	110 848.31	159 796.56
Dépenses	13 700.00	0.00	13 700.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité adopte :

- Le Budget Supplémentaire de l'année 2024 pour le budget Régie Côte d'Or Chaleur conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité.



Dijon, le 24 juin 2024
Le Président du SICECO

Jacquenet
Jacques Jacquenet

AR-Préfecture de Dijon

021-200049922-20240704-3-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2024

Publication le : 04-07-2024

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification